

DECLARATION D'INSTALLATION D'UN DISPOSITIF Assainissement Non Collectif

A COMPLETER AVEC LE SPANC

Technicien : _____

Date de la visite : ____ / ____ / ____

Commune de : _____

PROPRIETAIRE DE L'HABITATION

Nom et prénom : _____

Adresse actuelle : _____

Commune : _____ Code postal : _____

Tél : ____ / ____ / ____ / ____ / ____ Portable : ____ / ____ / ____ / ____ / ____ E-Mail : _____

LOCALISATION DE L'HABITATION

Adresse : _____

Commune : _____ Code postal : _____

Réf. Cadastre : Section : Parcelles :

CARACTERISTIQUES DE L'HABITATION

☐ Habitation domestique

☐ Immeuble recevant du public (Gîte, Restaurant, camping..) : _____

Etude Hydrogéologique obligatoire dans ce cas de figure afin de définir le type de filière et son dimensionnement.

Nature du Projet : ☐ Construction Neuve ☐ Réhabilitation de l'Existant Permis de Construire : ☐ oui ☐ non

Type de Résidence : ☐ Principale ☐ Secondaire

	Chambre(s)	Séjour(s)	Salle(s) à manger	Bureau/Salle de jeux	Total Pièces Principales*
Nombre					

* Au sens de l'article R 111-1-1 du Code de la Construction et de l'Habitation, les « pièces principales » sont définies comme étant celles destinées au séjour ou au sommeil, par opposition aux « pièces de services » (cuisine, salle de bain, buanderie, etc.)

Nombre d'Equivalent Habitant (EH) :

CARACTERISTIQUES DU TERRAIN (AU DROIT DU DISPOSITIF D'ASSAINISSEMENT PROJETÉ)

Superficie de la Parcelle (m²) :

Topographie : ☐ Terrain plat ☐ < 5% ☐ 5-10 % ☐ > 10 %

Nature du sol : ☐ Argile ☐ Sable ☐ Rocher ☐ Calcaire Perméabilité : ☐ Perméable ☐ Peu perméable ☐ Imperméable

Etude Hydrogéologique réalisée sur la parcelle : ☐ oui ☐ non

Présence d'un exutoire (Fossé, Pluvial...) : ☐ oui ☐ non

Présence d'un Puits destiné à la consommation humaine : ☐ oui ☐ non

CARACTERISTIQUES DU PRETRAITEMENT CHOISI PAR LE PROPRIETAIRE

Type de Prétraitement	Nombre de Pièces Principales					Intégrée Filière Agréé
	4	5	6	7	8	
Fosse Toutes Eaux	☐ 3000 L	☐ 3000 L	☐ 4000 L	☐ 5000 L	☐ 6000 L	☐
Bac à Graisses (Facultatif)	☐ 300 L (Eaux de Cuisines uniquement) ☐ 500 L (Toutes les Eaux Ménagères)					

☐ Pompe de Relevage nécessaire : ☐ avant le Prétraitement ☐ entre le Prétraitement et le Traitement

Vous pouvez être informé(e) sur l'utilisation de vos données personnelles via la rubrique « Politique de confidentialité » de notre site web : www.poledeseaux.fr

CARACTERISTIQUES DU DISPOSITIF DE TRAITEMENT CHOISI PAR LE PROPRIETAIRE

FILIERE TRADITIONNELLE						
Type de Traitement	Nombre de Pièces Principales					
	4	5	6	7	8	
Tranchées d'Infiltration*	☐ 50 m ²	☐ 50 m ²	☐ 60 m ²	☐ 70 m ²	☐ 80 m ²	
Lit d'Epanchage*	☐ 30 m ²	☐ 30 m ²	☐ 36 m ²	☐ 42 m ²	☐ 48 m ²	
Tertre d'Infiltration Non Drainé*	☐ 20 m ²	☐ 25 m ²	☐ 30 m ²	☐ 35 m ²	☐ 40 m ²	
Filtre à Sable Vertical Non Drainé*	☐ 20 m ²	☐ 25 m ²	☐ 30 m ²	☐ 35 m ²	☐ 40 m ²	
Filtre à Sable Vertical Drainé	☐ 20 m ²	☐ 25 m ²	☐ 30 m ²	☐ 35 m ²	☐ 40 m ²	

* Etude Hydrogéologique obligatoire afin de définir la perméabilité du sol pour le traitement des eaux usées et/ou l'infiltration des eaux traitées

FILIERE COMPACTE AGREE						
Type de Traitement	Nombre d'Equivalents Habitants					
	4	5	6	7	8	
Filtre Compact à Massif de Zéolithe	☐ 5 EH	☐ 5 EH	☐ 7 EH	☐ 7 EH	☐ 8 EH	
Filtre Compact Agréé	☐ 4 EH	☐ 5 EH	☐ 6 EH	☐ 7 EH	☐ 8 EH	
Micro-Station d'Épuration Agréée	☐ 4 EH	☐ 5 EH	☐ 6 EH	☐ 7 EH	☐ 8 EH	
Filtre Planté de Roseaux Agréé	☐ 4 EH	☐ 5 EH	☐ 6 EH	☐ 7 EH	☐ 8 EH	
Autres : _____						

EVACUATION DES EAUX USEES TRAITEES

- ☐ Rejet dans le Milieu Hydraulique superficiel : ☐ Gravitare ☐ avec une Pompe de Relevage
 Nature de l'exutoire : ☐ Fossé, ☐ Pluvial, ☐ Autre : _____
- ☐ Rejet sur la parcelle : ☐ Gravitare ☐ avec une Pompe de Relevage
 Tranchée Filtrante sur lit de gravier avant rejet : ☐ oui ☐ non
- ☐ Rejet par infiltration dans le sol (Pour les Filières en rejet par infiltration validées par Etude Hydrogéologique)
 Dimensionnement de la Zone d'infiltration : _____
- ☐ Rejet dans un Puits d'Infiltration (soumis à une Dérogation Communale)

REDEVANCE DU CONTROLE DE CONCEPTION

La redevance attribuée au contrôle de conception est fixée à **150 €** et sera facturée forfaitairement au propriétaire lorsqu'il engage la mise en conformité de son installation. Elle est facturée en 2 fois, pour 2 prestations différentes :

- **90 €** après l'instruction du Contrôle de Conception (Permis de Construire ou réhabilitation)
- **60 €** après la visite de terrain correspondant au Contrôle de Bonne Exécution des travaux (Certificat de Conformité)

ENGAGEMENT DU PROPRIETAIRE

Le propriétaire certifie exacts les renseignements fournis sur cette déclaration et s'engage :

- à ne pas modifier le projet d'installation du dispositif d'assainissement non collectif choisi sur cette présente déclaration, sans l'accord écrit du responsable du SPANC ou du Maire,
- à respecter les dispositions techniques de réalisation de la filière choisie, conformément à la réglementation en vigueur : arrêté du 7 septembre 2009 et du 7 mars 2012), et des normes en vigueur (NF DTU 64-1)
- à fournir une étude hydrogéologique à la parcelle, en cas d'installation d'une filière non drainée.
- à informer le SPANC, 8 jours avant la réalisation des travaux, contrôle du dispositif avant remblai,
- à assurer le bon état de fonctionnement de son installation.
- à s'acquitter de la Redevance du Contrôle de Conception de 120 € (70€ après instruction et 50€ après travaux).

Signature du Propriétaire :

Fait à : _____ le ____ / ____ / ____

Signature :

AVIS DU SPANC

☐ AVIS FAVORABLE ☐ AVIS DEFAVORABLE

Validé par le Technicien SPANC

Fait à : _____ le ____ / ____ / ____

Signature